

Mon collègue, le député de Simcoe-Sud (M. Stewart), a envoyé un questionnaire à 1 231 personnes purgeant une peine à vie dans les pénitenciers fédéraux. Il leur avait demandé si la peine capitale les aurait dissuadés. Sur les 303 détenus qui ont répondu, 37 ont dit que oui, ce qui signifie que 37 personnes seraient encore en vie si la peine capitale existait.

Je voudrais lire une lettre d'un de mes électeurs portant sur les meurtriers brutaux comme Sweeney et Olson. Voici ce qu'il dit:

À tout droit correspond une obligation. Si l'on nous donne une impression déformée de la justice, c'est parce que la société se préoccupe des «droits» sans songer aux «obligations». Le gouvernement a le devoir de gouverner et de protéger la société contre ceux qui ôtent la vie à leurs propres fins au lieu de défendre la vie et le droit à la vie . . .

Je voudrais parler maintenant un moment des problèmes dont j'ai entendu parler pendant ce débat sur notre justice. Pour moi et pour la plupart des Canadiens, notre système a besoin d'une réforme profonde, et certainement de plus de bons sens. Une peine d'emprisonnement de 25 ans n'est plus cela.

Pendant ce débat, j'ai entendu plusieurs députés parler de la réforme de la justice. Ce sont toutefois ces députés qui étaient avec le gouvernement qui a instauré la surveillance obligatoire, mesure que le gouvernement actuel a dû revoir pour se montrer plus strict. Ce sont les députés qui étaient avec le gouvernement auquel nous devons la Loi sur les jeunes contrevenants, autre mesure législative que ce gouvernement-ci a du renforcer. La justice était devenue plus tolérante à l'égard des condamnés à cause de ces mesures.

Si j'émet des réserves c'est parce que j'ignore si les engagements pris à cet égard, principalement par les adversaires de la peine de mort, reflètent leurs convictions profondes ou un simple opportunisme. J'espère que la première hypothèse est la bonne, surtout si cette motion est rejetée.

J'ai dit tout à l'heure que je parlerais de l'innocente victime, mais il y a là deux aspects à considérer. D'une part un innocent risque d'être condamné et, d'autre part, les parents de l'innocente victime demeureront inconsolables jusqu'à la fin de leurs jours. S'il est une question à laquelle j'ai longuement réfléchi, c'est bien celle-ci.

Nous ne pouvons pas être certains qu'un jour un innocent ne sera pas condamné. Pour réduire ce risque, je m'oppose à la peine capitale pour ceux qui sont condamnés sur la foi de preuves indirectes. Je suis également pour le principe du double vote du jury. Le jury voterait une première fois pour déterminer la culpabilité ou l'innocence, et une deuxième fois, pour dire s'il recommande ou non la peine capitale.

J'ai parlé tout à l'heure de huit victimes assassinées par des auteurs de meurtres en série. Je ne voudrais pas sacrifier la vie de ces huit innocentes victimes de peur qu'un jour notre système judiciaire puisse commettre une erreur.

Peine capitale

Je voudrais parler un peu de l'aspect tragique de cette question que nous avons trop souvent tendance à laisser de côté, à savoir la situation des familles des victimes. Ce sont les véritables victimes, car elles vont devoir vivre avec leur chagrin le reste de leur vie.

La lettre écrite par la mère d'Alison Parrot a beaucoup retenu l'attention, mais je voudrais vous lire une lettre que m'a envoyée M. Donald Sullivan, d'Ajax, dont la fille a été assassinée sauvagement. Voici ce qu'il dit:

On a dit que l'exécution ne viendra pas en aide à la victime, mais ma famille est également victime. Quand le meurtrier de ma fille a été tué, nous n'avons ressenti aucune joie, aucune satisfaction, mais un grand soulagement. Pourquoi? Nous avons assisté au procès, à Whitby, en Ontario, et entendu des médecins dire que Shannon était le type de tueur qui, après avoir tué, tuerait de nouveau s'il en avait l'occasion. Nous savons maintenant qu'il ne tuera pas d'autres jeunes filles. Voilà pourquoi nous nous sommes sentis soulagés.

Le dernier aspect que je voudrais aborder est celui de la religion. Comme dans le débat sur la dissuasion, chaque camp peut citer la Bible à l'appui de ses thèses. Quant à moi, j'ai dû me demander pourquoi mes vœux me mettaient en opposition avec ma propre église.

Je ne crois pas nécessairement que les dirigeants de mon église ou de tout autre temple, église, ou synagogue croient davantage en Dieu que moi ou que tout autre député. Sur cette question d'ordre moral, je ne crois pas que le fait de diriger une église confère un supplément d'inspiration divine et je suis d'avis que bon nombre de dirigeants religieux constatent que leur opinion n'est pas partagée par la vaste majorité de leurs fidèles les plus réfléchis et les plus religieux.

Je voudrais prendre quelques minutes pour lire la lettre d'un membre de la *Second Christian Reform Church* d'Etobicoke. En voici le texte:

Le citoyen ordinaire n'a ni l'argent qu'il faut pour produire des brochures de belle apparence, ni l'occasion d'enguirlander ses opinions personnelles de noms de comités et d'agences religieuses, mais je vous prie de prêter l'oreille au vœu de la majorité du public canadien qui souffre en silence depuis longtemps et qui souhaite que la peine de mort soit rétablie. Nous sommes persuadés que nos tribunaux et notre gouvernement agiront avec toute la mesure et la retenue voulues pour faire en sorte que justice soit faite en imposant la peine capitale.

À titre de membre de l'Église unie, j'ai beaucoup de difficulté à concilier la position de mon église sur l'avortement à sa position sur la peine de mort. Ce dilemme m'est apparu d'autant plus clairement le 8 mai lorsque j'ai reçu une lettre du révérend Robin Smith dans laquelle il exposait la position de l'Église unie sur la question de l'avortement. Il écrivait:

La vie est sacrée, mais elle n'a pas, comme le montrent beaucoup de nos politiques et coutumes nationales, une valeur absolue.

● (1550)

Mon Église me semble dire que la vie d'un bébé innocent qui n'est pas encore né n'a pas de valeur absolue, contrairement à la vie du criminel jugé coupable de meurtre, de viol ou de meurtres à répétition. Je trouve cela inacceptable.